Directeur(trice) Délégué(e) aux Formations Professionnelles et Technologiques

L'Ensemble scolaire LA SALLE Clermont-Ferrand (63) recherche pour la rentrée de septembre 2025, une personne pour assurer la mission de Directeur(trice) Délégué(e) aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT) Communication Graphique et Design [LP / Enseignement supérieur], en raison du départ en retraite de la titulaire du poste.

Un tuilage avec la personne en poste est prévu jusqu'à fin décembre 2025. Poste à ½ temps en CDI.

L'Ensemble scolaire est un établissement sous contrat d'association avec l'état, sous tutelle congréganiste des Frères des Ecoles Chrétiennes (Réseau La Salle).

L'Ensemble scolaire comprend une école (sur deux sites), un collège, deux lycées professionnels, un lycée d'enseignement général et technologique, des formations supérieures (bac + 2 à bac + 5).
Plus d'informations : www.lasalle63.fr

Il compte environ 2 800 élèves et étudiants répartis sur 4 sites d'enseignements.

La mission concerne, sur les formations suivantes :

Lycée Professionnel :
- Brevet des Métiers d'Art (BMA)
- Baccalauréat professionnel Communication Visuelle et Pluri-Média (CVPM)
- Baccalauréat professionnel Métiers de l'Enseigne et de la Signalétique (MES)

Enseignement supérieur (Campus) :
- Licence DN MADe Mention Événement – Scénographie événementielle et numérique – Parcours Commercial, Images de marque *(ouverture L1 en septembre 2025)*.
- Licence DN MADe Mention Événement – Scénographie événementielle et numérique – Parcours Culturel.
- Bachelor Communication Graphique.

Une partie de ces parcours est possible en alternance, l'établissement étant UFA.

Fonctions du Directeur(trice) Délégué(e) aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT)

Le DDFPT a pour objectif essentiel d'assurer une qualité optimale des enseignements professionnels et technologiques dispensés au niveau des lycées et du campus. Il en assure le suivi et le développement.

Pour cela, le DDFPT agit sur les champs : pédagogique, éducatif, technique, administratif et organisationnel. Il le fait à la lumière du projet éducatif lasallien et dans le respect de la législation, des règles et des procédures de l'établissement.

Il reçoit cette mission, avec la délégation d'autorité correspondante, du chef d'établissement coordonnateur à qui il rend compte de façon régulière et par délégation à la directrice du Lycée Professionnel et à la directrice de l'Enseignement supérieur (Campus) selon les formations concernées.

Il fait partie du conseil de fonctionnement du Lycée Professionnel et de l'Enseignement supérieur (Campus) ; chaque conseil de fonctionnement est placé sous l'autorité de la directrice, il rassemble les DDFPT des autres filières et les responsables de niveaux.

Pour atteindre ce résultat, le DDFPT devra concentrer son action sur les 5 missions suivantes :
- Mission N°1 : **L'organisation des enseignements professionnels et technologiques.**
- Mission N°2 : **L'encadrement et le management des équipes pédagogiques.**
- Mission N°3 : **Les budgets pédagogiques et les investissements.**
- Mission N°4 : **Les relations avec les entreprises et les partenaires extérieurs.**
- Mission N°5 : **Travail de collaboration avec le Centre de Formation, apprentissage.**

Mission N°1 : **L'organisation des enseignements professionnels et technologiques**

Le(la) DDPT a pour objectifs :

- d'assurer le rôle de conseiller auprès du chef d'établissement coordonnateur et, par délégation, aux directrices du Lycée Professionnel et de l'Enseignement supérieur (Campus) pour tout ce qui relève des disciplines professionnelles et technologiques.
- de favoriser et de faciliter la mise en place d'initiatives pédagogiques éducatives innovantes.
- de développer avec les directrices du Lycée professionnel et de l'Enseignement supérieur (Campus), les responsables, DDFPT, les équipes enseignantes et les partenaires extérieurs des actions, plus particulièrement dans les domaines suivants :
  - l'évolution des différentes filières,
  - l'intégration des étudiants issus d'un Bac Pro,
  - la promotion des filières technologiques et professionnelles,
  - le projet personnel, professionnel, l'orientation et l'information.
- de proposer l'organisation des services des enseignants en fonction des recommandations pédagogiques, de la dotation horaire disponible et des contraintes liées aux postes.
- de construire les emplois du temps et les plannings en privilégiant l'intérêt des élèves.
- de prévoir, avec le responsable de la Vie scolaire, le remplacement des absences connues des professeurs (enseignement technique). Pour cela il reçoit, si nécessaire, le soutien du chef d'établissement coordonnateur et par délégation des directrices du Lycée Professionnel et de l'Enseignement supérieur (Campus) pour le recrutement de suppléants.
- d'organiser les examens avec les autres responsables, en lien avec les services de l'Education Nationale (Rectorat, Inspection Académique…) et d'en assurer le déroulement.
- de gérer la sécurité en prenant toutes les mesures de précaution qui s'imposent dans toutes les situations qui pourraient mettre en jeu l'intégrité physique des élèves et des personnels.
- d'adapter les locaux et les espaces aux conditions optimales d'enseignement.
- de choisir les matériels pédagogiques en fonction des besoins et des guides d'équipement.
- de gérer le matériel et sa maintenance.

Mission N°2 : **L'encadrement et le management des équipes pédagogiques**

Le(la) DDFPT a pour objectifs :

- d'être à l'écoute des enseignants et de les soutenir.
- de créer une ambiance de travail saine en mettant en place de la convivialité et en instaurant quelques règles de fonctionnement (respect de la personne, loyauté, franchise, solidarité….).
- de fédérer et de dynamiser les enseignants par matières, par niveau et par classe autour de projets cohérents et motivants.
- d'analyser les besoins en formation des enseignants et d'élaborer un plan de formation.
- d'informer les enseignants sur les modifications dans les référentiels de formation, les changements dans les modalités d'examens, les axes académiques prioritaires…
- d'assister à l'inspection d'un professeur après avoir reçu l'accord de l'IA-IPR/IEN-ET et du chef d'établissement.
- d'accueillir et d'accompagner les nouveaux enseignants.
- de rechercher, de rencontrer et de proposer au chef d'établissement, des enseignants pour la formation initiale et des formateurs pour l'apprentissage.

Mission N°3 : **Les budgets pédagogiques et les investissements**

Le(la) DDFPT a pour objectifs :

- de faire des propositions sur l'utilisation les crédits de fonctionnement.
- d'exécuter les budgets pédagogiques de fonctionnement et d'investissement.
- de participer à la constitution les dossiers à destination des financeurs extérieurs (Région…)
- de rechercher les actions permettant de réaliser des économies.
- de participer activement à la mise en conformité des locaux et des matériels pédagogiques.

Ces missions sont applicables pour la formation initiale et l'apprentissage.

Mission N°4 : **Les relations avec les entreprises et les partenaires extérieurs**

Le(la) DDFPT a pour objectifs :

- d'organiser les périodes de formation en entreprise et d'en assurer le suivi, notamment sur l'attribution des stages, sur les durée de stages, le planning de suivi par les enseignants en entreprise, et les carnets de stages.
- d'organiser les planning des formations par apprentissage et de faire le lien avec le(s) CFA, d'assurer le suivi des apprentis et se former à l'utilisation des outils propres au CFA.
- de valider à chaque fin de période les heures des formateurs pour une mise en paiement.
- de participer activement à la collecte de la taxe d'apprentissage.
- de contribuer à mettre en œuvre et à développer les partenariats avec les organisations professionnelles et les entreprises.
- de promouvoir avec le chef d'établissement, en interne comme à l'extérieur, les formations dispensées par l'établissement par une communication adaptée.
- de représenter, en accord avec le chef d'établissement, les intérêts de l'établissement lors de manifestations extérieures.
- de favoriser le développement à l'international (ex : Erasmus, Cegep…).

Mission N°5 : **Travail de collaboratif avec le centre de formation, apprentissage**

Le(la) DDFPT a pour objectifs :

- d'être conseiller technique sur les formations mises en place au Centre de Formation.
- de favoriser le développement des formations par apprentissage pour le secteur.

Profil recherché pour le poste de Directeur(trice) Délégué(e) aux Formations Professionnelles et Technologiques :

- Expérience dans la prise de responsabilités dans un établissement scolaire.
- Bonne connaissance du projet et du réseau lasallien.
- Excellente connaissance de l'organisation d'un lycée.
- Capacité de discernement et d'analyse de situations.
- Communication accrue avec tous les acteurs de la vie d'un établissement.
- Qualité relationnelle et humaine.
- Travail en équipe.
- Respect et application des règles (règlement, consignes de sécurité…).
- Maitrise de l'outil informatique et de la suite office 365 (word, excel).

Les plus :

- DDFPT en poste.
- Bonne connaissance de l'anglais (parlé, écrit).
- Bonne connaissance de la pédagogie, du numérique.
- Bonne connaissance du secteur des professionnels de la région.

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser à :

administration@lasalle63.fr
Hervé ROSSIGNON
Chef d'établissement coordonnateur
Ensemble scolaire LA SALLE
14, rue Godefroy de Bouillon
63000 Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, le 25/02/2025